

1:54

—
un film de Yan England



zéro de
conduite
.net



1:54

Un film de Yan England



Dossier conçu par le site Zérodeconduite.net en partenariat avec ARP Sélection.

Rédacteur en chef : Vital Philippot
Rédactrices du dossier Philippine Le Bret (Repères, Entretien), Hélène Chauvineau (Activités pédagogiques)

Remerciements à Imanne Agha, Véronique Mazetier (Mission ministérielle de prévention et de lutte contre les violences en milieu scolaire) et Céline Calmejane-Gauzins (Réseau Canopé, Délégation Éducation et Société).

Zérodeconduite est partenaire de Réseau Canopé.

Sommaire

p. 03 | Introduction

p. 04 | Fiche technique du film

p. 05 | Cadre pédagogique

p. 06 | Repères

p. 9 | Activités pédagogiques

p. 25 | Documents complémentaires

p.33 | Corrigé des activités

NB le **corrigé des activités** est réservé aux membres du Club Zérodeconduite. Inscription libre et gratuite, désinscription rapide

<http://www.zerodeconduite.net/club>



En France ils seraient, selon les estimations, 700 000 enfants et adolescents (écoliers, collégiens, lycéens) à être victimes de harcèlement scolaire chaque année. C'est dire le caractère massif d'un phénomène dont on a trop longtemps minimisé l'étendue et la gravité, avant que quelques faits divers tragiques ne poussent le Ministère de l'Éducation Nationale à réagir vigoureusement.

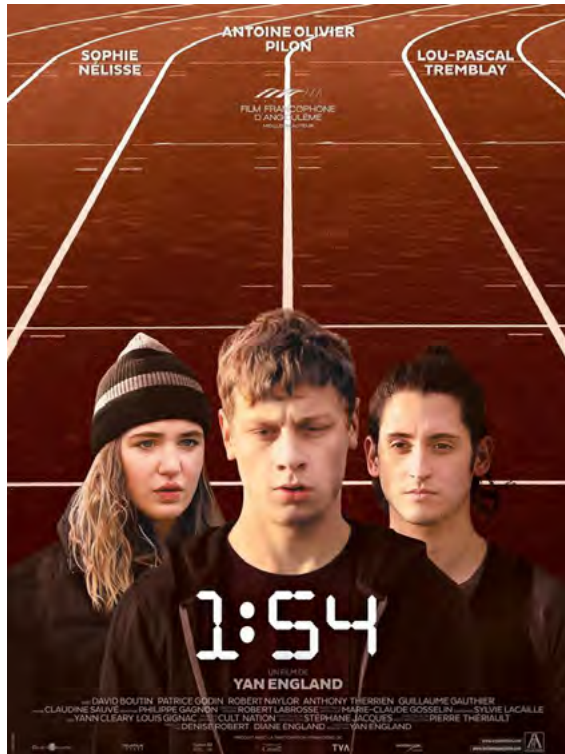
Ce phénomène n'est évidemment pas spécifique à la France, comme le montre le film *1:54* de Yan England, fiction qui a remporté un grand succès et créé un véritable débat de société au Canada. En suivant le personnage de Tim, lycéen victime d'humiliations incessantes de la part de deux de ses camarades, sous le regard complice — au moins passivement — des autres élèves, Yan England parvient démonter l'engrenage qui conduira au drame.

Harcèlement, cyberharcèlement, homophobie, conduites à risque, question du consentement : le film de Yan England a le mérite de mettre en scène une grande variété de situations auxquelles les élèves et les éducateurs ont à faire face. Sa grande force est de ne pas les passer en revue de manière didactique

ou moraliste, mais au contraire de les nouer dans une fiction à la fois riche et haletante, dont le suspense culmine dans la scène de course qui donne son titre au film. Les adolescents ne manqueront pas de s'identifier à la figure de Tim, à la fois héros et victime, interprété avec intensité par le jeune Antoine-Olivier Pilon (découvert en ado rebelle dans *Mommy* de Xavier Dolan).

1:54 apparaît donc comme un support riche de potentialités pour un travail pédagogique sur les questions de harcèlement et d'homophobie : dans le cadre des cours d'Enseignement Moral et Civique bien sûr, mais aussi à l'échelle de projets interdisciplinaires impliquant une ou plusieurs classes, autour de problématiques dont la gestion est essentielle au climat scolaire.

Le présent dossier est divisé en deux parties : une partie « Repères » destinée à contextualiser le film, et une partie « Activités » destinée à travailler concrètement sur le film après la projection. Le film étant visible dès le collège (à partir de la 4^e, à condition d'avoir mené un travail de préparation spécifique), les questionnaires sont systématiquement proposées en deux versions, Collège et Lycée.



Fiche technique

1:54

Un film de Yan England

Année 2016

Langue Français

Pays Canada

Durée 106 minutes

Distribution France

ARP Sélection

Date de sortie en France

15 mars 2017

Synopsis

1'54 c'est le chrono que doit atteindre Tim sur 800 mètres, s'il veut participer aux championnats.

Mais à 16 ans, Tim a d'autres combats à mener...





Enseignement	Niveau	Dans les programmes
Parcours citoyen / EMC	Seconde	Egalité et discrimination : <ul style="list-style-type: none">- La notion d'égalité avec ses acceptions principales.- Les inégalités et les discriminations de la vie quotidienne, leur gravité respective au regard des droits des personnes.- Les textes juridiques fondamentaux de lutte contre les discriminations.
	Première	Les enjeux moraux et civiques de la société de l'information : <ul style="list-style-type: none">- Questions éthiques majeures posées par l'usage individuel et collectif du numérique. Quelques principes juridiques encadrant cet usage.- Spécificité et rôle des différents médias et éléments de méthode permettant la compréhension critique de leur rôle.
Parcours éducatif à la santé	Collège et lycée	<ul style="list-style-type: none">- Développement des compétences personnelles et sociales.- Prévention des risques et situations auxquels sont confrontés les enfants et adolescents en fonction de leur âge.- Protection création d'un environnement favorable à la santé et au bien-être de tous.
Socle 2016	Collège	Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen. Apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté, par une formation morale et civique respectueuse des choix personnels et des responsabilités individuelles

Le film 1:54 peut être exploité sous de nombreux angles dans le cadre des programmes du collège et du lycée.

Il faut toutefois noter que par son sujet, par la crudité ou la violence morale de certaines scènes ainsi que par l'âge de ses protagonistes, le film s'adresse avant tout à des lycéens et à des élèves de 4^e et 3^e préalablement avertis.

Repères : Le harcèlement scolaire

Que dit la loi ?

La Loi de Refondation de l'École de la République, qui date de juillet 2013, met pour la première fois en exergue la problématique du harcèlement scolaire. Elle oblige chaque établissement à se doter d'un plan de prévention du harcèlement et d'un protocole de prise en charge des situations avérées de harcèlement.

Parallèlement, le Code pénal a lui aussi été modifié pour prendre en compte cette réalité. Avant le 4 août 2014, le harcèlement n'était défini comme un délit que dans le cadre du travail ou du couple. Le nouvel article 222-33-2-2 élargit cette définition à tout fait de harcèlement. Tout **fait de harcèlement scolaire** devient punissable d'**un an d'emprisonnement** et de **15 000 euros d'amende**.

Enfin, en octobre 2016, dans la Loi numérique, le **revenge porn** est défini comme un délit, puni d'**un an d'emprisonnement** et de **45 000 euros d'amende**. Toute diffusion de photos ou de vidéos intimes peut être condamnée, même si ces documents ont été obtenus avec le consentement de la personne dont l'intimité est dévoilée.

Quels sont les chiffres du harcèlement scolaire ?

Le harcèlement concerne environ **12% des élèves de primaire, 10% des collégiens, et 5% des lycéens**.

On estime à **700 000** le nombre de personnes victimes de harcèlement scolaire. Les chiffres sont les mêmes dans les quartiers privilégiés et dans les quartiers défavorisés, dans les écoles publiques et dans les écoles privées.

En novembre 2016, l'enquête HBSC (Health Behaviour in School-Aged Children), qui porte sur la santé des élèves à travers le monde, a établi que, sur la période 2010-2014, la proportion d'élèves qui se disent victimes de harcèlement est passée de 14% à 11,8% - soit une baisse de 15%. C'est la première fois en vingt ans que ce chiffre baisse.

Quels signes doivent alerter ?

Tout changement d'attitude peut être le signe d'une situation de harcèlement : des notes en baisse, un élève qui ne veut jamais aller en récréation, un élève qui n'a pas son matériel alors que ça n'est pas dans ses habitudes, des retards, des absences, un élève qui a de l'encre sur son T-shirt, etc. Les professionnels doivent être constamment en alerte, car le harcèlement est souvent difficile à repérer. Pour identifier les situations de harcèlement, il est donc important de croiser les regards de l'ensemble des professionnels qui gravitent autour de l'élève.



Quelles politiques de l'État pour lutter contre le harcèlement scolaire ?

Pour l'Etat français, la lutte contre le harcèlement est un enjeu de santé publique, de réussite éducative, de climat scolaire et de citoyenneté. Plus le travail contre le harcèlement est précoce, moins celui-ci a de conséquences sur notre société. La **Mission ministérielle de prévention et de lutte contre les violences en milieu scolaire** travaille donc autour de quatre axes.

Sensibiliser

Moins on parle du harcèlement, plus il se répand. Il est donc important de faire connaître ce phénomène à tous les niveaux. Chaque année, une **journée nationale « Non au harcèlement »** est organisée. Cette journée est inscrite dans le calendrier scolaire, ce qui signifie que chaque établissement (ou chaque commune) est dans l'obligation d'organiser une action autour du harcèlement.

Le reste de l'année, [le site « Non au harcèlement »](#) est un espace d'information extrêmement riche. Une [page Facebook](#) est également animée par la mission ministérielle. En plus des informations qu'elle diffuse, cette page permet à ceux qui le souhaitent de **signaler, par message privé, des situations de harcèlement**, et ainsi d'obtenir des informations sur les démarches à suivre et les personnes à contacter.

Prévenir

La mission ministérielle a développé des outils à disposition des professionnels de l'éducation et des parents : un guide, des séquences pédagogiques, des vidéos, des affiches, des cahiers d'activité, etc. Ces outils sont disponibles sur le site « Non au harcèlement ». Dans le cadre des actions de prévention, un [Prix contre le harcèlement](#) est également organisé. Créé il y a quatre ans, ce prix est ouvert aux élèves de 7 à 18 ans. En 2016, il a mobilisé 19 000 participants. Les douze lauréats nationaux du prix reçoivent chacun 2 000 euros, qui doivent servir à mettre en œuvre leur projet. Les meilleures vidéos et affiches produites dans le cadre de ce concours sont utilisées au niveau national pour la prévention.

Former les professionnels

Il n'est pas toujours facile de repérer les situations de harcèlement. C'est pourquoi il est important de se former.

1 500 formateurs, qui ont une connaissance précise du sujet, sont aujourd'hui déployés dans toute la France. 200 000 professionnels ont par ailleurs été sensibilisés au sujet du harcèlement, grâce à une formation d'au moins trois heures sur le sujet. Il est également possible de se former en ligne, grâce à des magistères destinés aux enseignants





du premier et du second degré. Enfin, 3 000 ambassadeurs lycéens ont été formés, et construisent des programmes de formation pour leurs camarades plus jeunes.

Prendre en charge

Le harcèlement est une violence très spécifique, qui demande une prise en charge très spécifique.

Il est donc très important de professionnaliser la prise en charge des situations de harcèlement. Un numéro vert a été créé par le Ministère, le **3020**. Ce numéro est géré par une équipe de psychologues. Il fonctionne **du lundi au vendredi de 9h à 20h**, et le **samedi de 9h à 18h**. Lorsqu'une personne – souvent un parent – appelle pour signaler une situation de harcèlement, une fiche numérique est créée par le psychologue au bout du fil. Cette fiche est ensuite envoyée au référent académique, qui a alors le devoir de la traiter rapidement, et de contacter les parents de l'élève concerné et le chef d'établissement.

Un autre numéro national, le **numéro Net Écoute (0800 200 000)**, offre une écoute gratuite, anonyme et confidentielle sur la thématique du cyber-harcèlement. Net Écoute a noué un partenariat avec Facebook, ce qui permet de faire supprimer toutes les publications insultantes et humiliantes dans un délai très court.

Dans les écoles, la prise en charge de situations de harcèlement mobilise une équipe ressource, composée d'un assistant social, d'un conseiller d'orientation-psychologue, d'un infirmier et d'un médecin scolaires.

La prise en charge s'organise autour de méthodes développées dans des pays à la pointe sur cette question du harcèlement. La **méthode PIKAS** notamment consiste à organiser des entretiens avec les élèves pour dénouer la dynamique négative.

Ces repères ont été réalisés en partenariat avec la **Mission chargée de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire**.
Remerciements à Imanne Agha et Véronique Mazetier



© ARP Sélection

Activité pédagogique 1

Le harcèlement scolaire



Objectifs :

Comprendre comment fonctionne le harcèlement scolaire.
Savoir agir contre le harcèlement.

I. Qu'est-ce que le harcèlement?

Questionnaire LYCÉE

Le film *1:54* raconte l'histoire de deux élèves harcelés au cours de leur scolarité : **Francis** et **Tim**.

- Qu'est-ce que le harcèlement, selon vous, et ce que vous en avez vu dans le film ?
- En quoi se distingue-t-il d'autres phénomènes comme les agressions ou les plaisanteries de mauvais goût ou encore les rivalités entre élèves ?
- Par exemple, pourquoi ne peut-on pas juste parler d'agression verbale dans les insultes que Jeff et sa bande lancent à Francis, ou d'agression psychologique dans le fait qu'un graffiti sexuel soit dessiné sur le casier de Francis ?
- Pourquoi ne peut-on pas qualifier de simple plaisanterie de mauvais goût le fait que Jeff et sa bande lancent de la nourriture sur Tim et Francis à la cafétéria ?
- Enfin, en quoi le harcèlement se distingue-t-il d'un conflit entre groupes d'élèves, par exemple dans cette même scène à la cafétéria ?



Questionnaire COLLÈGE

1:54 raconte l'histoire de deux élèves harcelés au cours de leur scolarité : **Francis** et **Tim**.

- Comment définir le harcèlement ?

- Choisissez, parmi la liste des propositions ci-dessous, celles qui font partie du harcèlement.

- Jeff donne un surnom à Francis (« Francinette »)
- Jeff multiplie les surnoms donnés à Francis
- Patrick bouscule Francis et fait tomber son portable
- Patrick bouscule Francis et fait délibérément tomber son portable
- Jeff envoie un message à Tim pour lui dire qu'il doit arrêter la compétition sportive
- Jeff multiplie les messages à Tim pour lui dire qu'il doit arrêter la compétition sportive
- Patrick envoie de la nourriture sur Tim
- Patrick envoie de la nourriture sur Tim dans une cafétéria remplie d'élèves, sous les rires de ses camarades et pendant que Jeff filme.

Au final, quelles sont les trois caractéristiques du harcèlement en milieu scolaire ?



II/ Quelles sont les causes du harcèlement ?

Questionnaire COLLÈGE et LYCÉE

Pour quelle(s) raison(s) Francis et Tim sont-ils harcelés ?

Pourquoi certains élèves s'acharnent-ils sur d'autres, d'après le **Document 1** ?

En quoi cela explique-t-il que le pourcentage d'élèves harcelés décline entre l'école primaire et le lycée (voir « Les chiffres du harcèlement scolaire » dans les **Repères**) ?

III/ Quels sont les risques et conséquences du harcèlement ?

Questionnaire COLLÈGE et LYCÉE

Quels effets a le harcèlement sur Tim et Francis, d'après le film ?

D'après le **Document 2**, les effets négatifs du harcèlement ne portent-t-il que sur les victimes ?

Pourquoi peut-on dire que le harcèlement scolaire est hors-la-loi en France, d'après les pages « **Repères** » du présent dossier ?



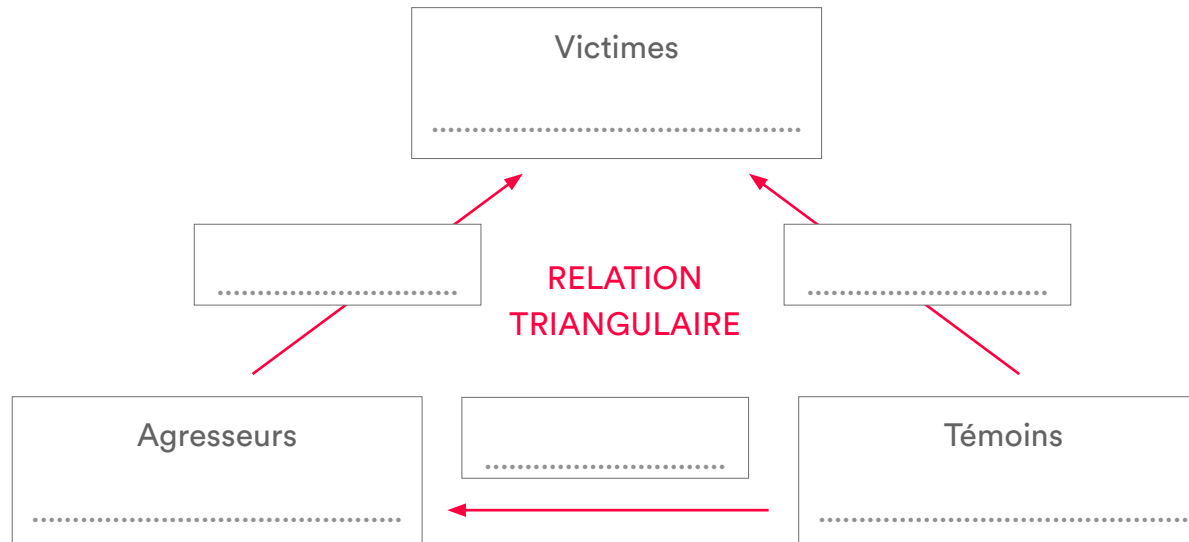
IV/ Les acteurs du harcèlement et leurs relations

Questionnaire LYCÉE

Dans beaucoup de cas (celui du harcèlement professionnel par exemple), le harcèlement met en jeu deux groupes celui du ou des harceleur(s) et celui du ou des harcelé(s). Il s'agit alors d'un harcèlement dit invisible, c'est-à-dire sans témoins. En revanche ce n'est pas le cas dans le harcèlement scolaire, que l'on définit comme une **relation triangulaire**, c'est-à-dire avec non seulement des **harceleurs**, des **harcelés** mais aussi des **témoins**.

Qui sont ces témoins, d'après ce que vous avez vu dans 1:54 ?

Complétez le **triangle** ci-dessous à partir des scènes de harcèlement visibles dans le film et indiquez-y l'attitude de chacun des trois groupes vis-à-vis des autres. En quoi peut-on dire que ces témoins sont indispensables au harcèlement scolaire ?



A l'inverse, de quelles personnes le harcèlement n'est-il pas visible ?

Au final, pourquoi peut-on dire que le harcèlement scolaire se caractérise par son « **invisible visibilité** » ?



Questionnaire COLLÈGE

Quels sont les acteurs du harcèlement dans 1:54 ? Nommez-en les bourreaux, les victimes ainsi que les témoins.

A qui ce harcèlement est-il caché, à l'inverse ? Pourquoi ?

Questionnaire COLLÈGE et LYCÉE

Que ressentent les acteurs ou victimes du harcèlement dans ce type de situation ?

Répondez à l'aide du film et/ou de votre expérience personnelle si vous avez été victime, témoin ou même bourreau de scènes de harcèlement.

Questionnaire LYCÉE

Il s'agit maintenant d'affiner le portrait des différents acteurs du harcèlement.

Les agresseurs ont-ils tous la même attitude ?

Comment fonctionne leur groupe, d'après le film et votre expérience éventuelle de ces situations ?

Quant aux témoins, ont-ils tous la même attitude lorsqu'ils assistent à des scènes de harcèlement ?

Avez-vous vous-même une expérience personnelle à raconter de votre attitude dans ce genre de situation ?







V/ Comment agir contre le harcèlement ?




Questionnaire COLLÈGE et LYCÉE

Dans 1:54, beaucoup de personnages tentent d'agir au mieux contre le harcèlement de Tim et Francis. Pourtant, deux drames terribles se produisent. Afin de comprendre comment agir contre le harcèlement, **remplissez collectivement (groupe de quatre)** le tableau suivant : quelle attitude a chaque personnage dans le film, et particulièrement face aux situations de harcèlement ?

Quels sont les problèmes éventuellement posés par l'attitude qu'il a adoptée ?

Qu'aurait-il dû faire, selon vous ? Complétez vos réponses grâce aux « **Repères** » de ce dossier.

Personnage	Quelle attitude a-t-il ?	Limite de la solution choisie	Comment aurait-il dû réagir ?
 <p>© ARP Sélection</p> <p>Francis</p>			
 <p>© ARP Sélection</p> <p>Tim</p>			

			
<p>M. Sullivan</p>			
<p>Assistant d'éducation* (*il trouve Francis en train d'effacer le tag homophobe sur son casier)</p>			
			
<p>Père de Tim (Pierre)</p>			
			
<p>Témoins du harcèlement</p>			

Quelles pistes donne ce tableau sur la lutte contre le harcèlement ?



© Bertrand Calmeau

Activité pédagogique 2

Le cyberharcèlement



Objectifs :

Comprendre les spécificités du cyberharcèlement
Savoir s'en prémunir.

I/ Les effets de l'usage des nouvelles technologies

Questionnaire LYCÉE

Le harcèlement dont Francis et Tim sont victimes passe en grande partie par l'usage de **nouvelles technologies**. Relevez chacune des technologies utilisées ainsi que leur rôle dans le processus d'intimidation des deux lycéens (vous pouvez vous appuyer sur le **Document 3** pour compléter le tableau).

Pourquoi peut-on dire que le cyberharcèlement procure un sentiment d'impunité ?

Technologie utilisée	Scène du film	Forme de cyberviolence	Impact de cette forme de cyberviolence



Questionnaire COLLÈGE

Le harcèlement dont Francis et Tim sont victimes passe en grande partie par l'usage de **nouvelles technologies**. Relevez dans le tableau suivant chacune des technologies utilisées ainsi que leur rôle dans le processus d'intimidation des deux lycéens.

Technologie utilisée	Scène du film	Caractéristiques de cette forme de cyberviolence
	Jeff lance de la nourriture sur Tim à la cantine.	
	Francis fait son coming out au lycée.	
	Jeff filme Tim en pleine relation sexuelle.	
	Jeff envoie des messages menaçants à Tim.	
	Jeff apprend que Francis est enfermé dans son casier.	
	Tim consulte régulièrement son Facebook. Il y lit des commentaires très violents sur l'homosexualité.	



II/ Le cyberharcèlement, un délit puni par la loi

Question COLLÈGE et LYCÉE

D'après les « **Repères** » et le **document 3**, quelles sont les peines encourues pour un cyberharcèlement ?





© ARP Sélection

Activité pédagogique 3

L'homophobie



Objectifs :

Prendre la mesure de l'homophobie
Connaître ses conséquences légales.

I/ Repérer les manifestations d'homophobie

Questionnaire LYCÉE

Il apparaît dès la première partie du film que Tim et surtout Francis sont harcelés en raison de leur homosexualité. Relevez dans le film toutes les manifestations d'homophobie, classez-les et qualifiez-les en vous appuyant, entre autres, sur une recherche lexicale.

Questionnaire COLLÈGE

Il apparaît dès la première partie du film que Tim et surtout Francis sont harcelés en raison de leur homosexualité. Voici la liste des injures proférées à leur encontre. En quoi est-ce que ce sont des injures ?

Qu'est-ce qui est sous-entendu dans certaines de ces expressions ?

- le diminutif « Francinette » au lieu de « Francis »
- « p'tite chochette »
- « Cendrillon »
- « criss de tapette à merde » (« Putain de tapette à merde »)
- « p'tite princesse »

Quelles sont les autres formes de harcèlement subies par Francis en raison de son homosexualité ?



II/ Remonter à la source de l'homophobie

Questionnaire LYCÉE

En vous appuyant sur la lecture du **document 4**, expliquez l'origine et la récurrence des comportements homophobes selon le juriste Daniel Borrillo. En quoi ces explications sont-elles corroborées par le film (pensez aux insultes proférées tout au long du film ainsi qu'à la scène qui met aux prises Jennifer et Sydney) ?

III/ L'homophobie, un délit puni par la loi

Questionnaire LYCÉE

D'après le **document 5 (a et b)**, depuis quand la loi française punit-elle l'homophobie ? De quelles peines la bande de Jeff serait-elle passible en France pour chacun de ses actes ?

Questionnaire COLLÈGE

D'après la fin du **document 5b**, en quoi peut-on dire que Jeff et sa bande sont hors-la-loi dans leur comportement vis-à-vis de Francis et Tim ?

IV/ Mesurer l'importance de l'homophobie dans les établissements scolaires

Questionnaire LYCÉE

D'après le **document 6**, quelle part de la population scolaire française est harcelée par homophobie ? Pourquoi un tel différentiel avec l'échantillon québécois sur le même sujet selon vous ?



V/ Comprendre la difficulté à assumer sa propre homosexualité

Questionnaire LYCÉE

Quelles scènes montrent que Tim ne parvient pas à assumer son homosexualité ?

Qu'est-ce qui l'en empêche selon vous et d'après les **documents 7 et 8** ?

Questionnaire COLLÈGE

Quelles scènes montrent que Tim ne parvient pas à assumer son homosexualité ?

Selon vous, qu'est-ce qui l'en empêche ?





Document 1 : Le rôle des pairs

Rosario Ortega Ruiz, professeur de psychologie de l'éducation à l'Université de Séville et responsable du projet européen *Nature and Prevention of Bullying and Social Exclusion*, s'est particulièrement intéressée dans ses travaux à ce qu'elle nomme le microcosme des pairs, cette série de relations qui s'établissent entre les jeunes gens et qui, en très grande partie, échappent aux regards des adultes. Elle remarque que « les adolescents consacrent une partie importante de leurs efforts à créer et à maintenir des réseaux d'amitiés ou, à tout le moins, à faire partie intégrante d'un groupe, même si pour cela ils doivent renoncer à leurs propres intérêts ou aux valeurs auxquelles ils étaient attachés ». Que ne ferait-on pas pour n'être pas exclu ? L'adolescence est une période de recherche de la norme. Avant de se résoudre à intégrer celle des adultes, les jeunes gens vont se soumettre à celles que leur suggère le groupe des pairs. Bon gré mal gré, ils vont se plier aux exigences du groupe même si, comme le remarque justement Rosario Ortega Ruiz, elles sont en contradiction totale avec leurs propres valeurs. Ainsi faudra-t-il, si le groupe le suggère, accepter par exemple de boire de l'alcool, de fumer ou de rire à des plaisanteries que l'on ne trouve pas vraiment drôles. Un certain nombre d'élèves, pour des raisons très diverses, se montrent rétifs ou même inaptes à intégrer les valeurs du groupe. On retrouvera parmi eux un grand nombre d'élèves harcelés. Les victimes partagent, en effet, comme point commun cette petite différence qui, aux yeux des adultes, peut paraître parfaitement insignifiante mais qui semble, auprès de leurs pairs, constituer un handicap décisif à leur intégration. Un style vestimentaire non-conforme à la mode du moment, des goûts musicaux particuliers, des centres d'intérêt différents du groupe, peuvent devenir autant d'éléments de discrimination et même d'exclusion. Nous avons assez fréquemment retrouvé, dans les témoignages des élèves que nous avons interrogés, la présence d'une certaine forme d'intolérance à l'égard de tout écart à une norme formée par le groupe ; un peu comme si ces jeunes gens avaient une idée très précise de ce que doivent être les jeunes de leur âge et qu'ils ne supportaient pas que l'un d'entre eux s'en écarte.

Source : Jean-Pierre Bellon et Bertrand Gardette, *Le rôle des pairs dans la constitution du harcèlement scolaire*, 2010.

Document 2 : Les effets du harcèlement scolaire d'après le Ministère de l'Éducation nationale

La prévention et la lutte contre le harcèlement dans les écoles et les établissements scolaires du second degré constituent un enjeu éducatif majeur : être victime ou auteur de harcèlement entre élèves peut provoquer des difficultés scolaires, de l'absentéisme, du décrochage scolaire, des troubles du métabolisme, des changements de comportement, des troubles anxio-dépressifs, voire des conduites suicidaires. À long terme, chez les victimes et chez les auteurs, le harcèlement peut entraîner des troubles de la socialisation, des comportements dépressifs voire violents pouvant aller jusqu'au suicide. Même s'il n'y a pas de déterminisme, être auteur de harcèlement dans sa jeunesse augmente fortement les risques de violences intrafamiliales et de comportements délinquants.

Source : <http://www.education.gouv.fr/cid86060/agir-contre-le-harcelement-a-l-ecole> (consulté en février 2017)



Document 3 : Les caractéristiques de la cyberviolence

La cyberviolence se définit comme un acte agressif, intentionnel, perpétré par un individu ou un groupe aux moyens de médias numériques à l'encontre d'une ou plusieurs victimes.

Elle recouvre des réalités et des phénomènes variés : photos publiées sans autorisation ou modifiées, « happy slapping » (acte de violence provoqué, filmé et diffusé), diffusion d'images à caractère pornographique, usurpation d'identité, violation de l'identité, menaces ou diffamation via l'usage de courriels, de SMS, de réseaux sociaux, de jeux en ligne... elle amplifie et prolonge des phénomènes tels que moquerie, brimade, insulte, discrimination, violence physique, etc., voire exclusion du groupe de pairs, élément essentiel de la sociabilité juvénile, ou encore le harcèlement.

La cyberviolence a des spécificités propres : la capacité de dissémination en un seul clic d'un message vers un large public ; le caractère incessant de l'agression

(24h sur 24 et 7 jours sur 7) ; la difficulté d'identifier l'agresseur et d'agir sur lui une fois les messages diffusés ; le sentiment d'impunité et la facilité offerts par l'anonymat.

Ce type de violence a des conséquences diverses sur le court, le moyen et le long termes : souffrance émotionnelle, isolement social de la victime, problèmes de santé psychosomatiques, décrochage scolaire, absentéisme, voire des actes suicidaires.

Source : Ministère de l'Education nationale, *Guide de la prévention de la cyberviolence entre élèves*, 2013.



Document 4 : Les racines de l'homophobie selon un juriste

a. Le rôle de l'hétérosexisme dans l'affirmation de l'homophobie

« L'homophobie ne peut [...] pas être considérée indépendamment de l'ordre sexuel à partir duquel s'organisent les rapports sociaux entre les sexes et les sexualités. La naturalisation de la différence entre l'homme et la femme est à l'origine de la justification sociale des rôles attribués aux uns et aux autres. L'ordre (dit naturel) des sexes détermine un ordre social dans lequel le féminin doit être complémentaire du masculin par le biais d'une subordination psychologique et culturelle à celui-ci. Le sexisme se définit dès lors comme l'idéologie organisatrice des rapports entre les sexes, au sein de laquelle le masculin se caractérise par son appartenance à l'univers extérieur et politique, tandis que le féminin renvoie à l'intimité et à la domesticité. La domination masculine se reconnaît à cette forme spécifique de violence symbolique qui s'exerce de façon subtile et invisible, précisément parce qu'elle est présentée par le dominant et acceptée par le dominé comme naturelle, inévitable et nécessaire. Le sexisme se caractérise par une constante objectivation de la femme. [...] »

Cet ordre sexuel qu'est le sexisme implique non seulement la subordination du féminin au masculin, mais également la hiérarchisation des sexualités, fondement de l'homophobie. Par conséquent, le rappel constant à la supériorité biologique et morale des comportements hétérosexuels fait partie d'une stratégie politique de construction de la normalité sexuelle.

L'hétérosexualité apparaît ainsi comme l'étalon à partir duquel toutes les autres sexualités doivent se mesurer. C'est cette qualité normative – et l'idéal qu'elle incarne – qui est constitutive d'une forme spécifique de domination : l'hétérosexisme. C'est-à-dire la croyance en la hiérarchie des sexualités. »

Source : Audition de Daniel Borrillo, maître de conférences en droit (Paris X-Nanterre) devant la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme le 15 avril 2014, <https://blogs.mediapart.fr/daniel-borrillo/blog/160414/l-homophobie-mieux-la-definir-pour-mieux-la-combattre>

b. Homophobie et identité masculine

« L'homophobie est un élément constitutif de l'identité masculine. Dans une société androcentrique comme la nôtre, ce sont spécialement les valeurs masculines qui sont cultivées, et leur " trahison " ne peut que déclencher les condamnations les plus sévères. L'homophobie est un problème aussi pour les hommes hétérosexuels car elle leur empêche d'établir des rapports d'intimité. Contrairement aux femmes, les hommes éprouvent un embarras particulier à manifester leurs sentiments dans les rapports amicaux. Cette barrière à l'intimité semble trouver son origine dans la socialisation masculine. La compétition, la forte appréhension envers la vulnérabilité, le contrôle des sentiments et l'homophobie constituent les éléments qui modèlent la façon d'être un homme. Ainsi, la haine des homosexuels apparaît comme le plus puissant de ces éléments dans l'(auto)construction de la masculinité. Selon le processus de socialisation masculine, l'apprentissage du rôle s'effectue en fonction de l'opposition constante à la féminité. La virilité n'est pas donnée d'emblée, elle doit être fabriquée. La défaillance la plus grave de la machinerie virile, c'est la production d'un homosexuel. Renforcer l'homophobie est donc un mécanisme essentiel du caractère masculin, car elle permet de refouler la peur secrète du désir homosexuel. Pour un homme hétérosexuel, se confronter à un homme efféminé éveille l'angoisse des caractères féminins de sa propre personnalité. D'autant plus que celle-ci a dû se bâtir en s'opposant à la sensibilité, à la passivité, à la vulnérabilité et à la douceur, en tant qu'attributs du " sexe faible ". [...] »

Source : Ididem

Document 5 : Ce que dit la loi française

a. L'évolution du droit des homosexuels en France

Mesure législative	Date
Activités sexuelles entre personnes de même sexe	
Dépénalisation de l'homosexualité	depuis le 6 octobre 1791
Majorité sexuelle égale à celle des hétérosexuels	avant 1942 et de nouveau depuis le 4 août 1982
Homosexualité déclassifiée comme une maladie	depuis le 12 juin 1981
Relations entre personnes de même sexe	
Reconnaissance des couples de même sexe comme partenariat enregistré	depuis le 15 novembre 1999
Mariage ouvert aux couples de même sexe	depuis le 17 mai 2013
Protection contre les discriminations	
Loi contre la discrimination à l'embauche	depuis 1985
Loi contre la discrimination dans l'accès aux biens et services	depuis 1985
Lois contre la discrimination dans les autres domaines (y compris les insultes homophobes)	depuis 2004

Source : [Wikipedia.fr](https://fr.wikipedia.org/wiki/Droits_LGBT_en_France), article « *Droits LGBT en France* », consulté le 9 février 2017.





b. Les sanctions légales en France

[Date de mise à jour : septembre 2016]

Quelles sont les peines encourues (peines maximales) ?

La **diffamation** est punie de 12 000 € d'amende lorsqu'elle est proférée par des discours, cris ou menaces dans des lieux publics, mais aussi lorsqu'elle est diffusée par écrit, dessin ou image. Si le caractère homophobe ou transphobe est retenu, la peine encourue est portée à un an d'emprisonnement et 45 000 € d'amende. La diffamation privée est punie d'une contravention de 38 €. Si le caractère homophobe ou transphobe est retenu, la peine encourue est portée à 750 €.

L'**injure** est punie de 12 000 € d'amende lorsqu'elle est proférée par des discours, cris ou menaces dans des lieux publics, mais aussi lorsqu'elle est diffusée par écrit, dessin ou image. Si le caractère homophobe ou transphobe est retenu, la peine encourue est portée à six mois d'emprisonnement et 22 500 € d'amende.

Les appels téléphoniques malveillants sont punis d'un an d'emprisonnement et de 150 000 € d'amende.

La provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence. La peine encourue est d'un an d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende.

ATTENTION : Le délai pour agir en justice (prescription) est d'un an.

En France sont sanctionnés aussi bien les actes matériels (discrimination, agressions, harcèlement...) que les discours de haine (injure, diffamation, incitation à la haine). En matière pénale, l'homophobie est considérée comme une circonstance aggravante de certaines infractions comme le meurtre, le viol et les violences, entre autres.

Source : d'après <https://www.sos-homophobie.org/guide-pratique>, consulté le 09/02/2017



Document 6 : Les chiffres du harcèlement homophobe au lycée

a. En France

Il convient de relever que les chiffres concernant le harcèlement à l'égard des personnes LGBT, recensés notamment par l'enquête SIVIS dans les établissements scolaires publics en 2012-2013, sont particulièrement peu significatifs: les actes commis à raison de l'orientation sexuelle représentent 1% des actes de harcèlement recensés. Ni les résultats de l'enquête SIVIS, ni ceux de l'enquête nationale de victimation, ne permettraient donc a priori d'obtenir des éléments précis sur l'ampleur réelle du phénomène. Selon le témoignage des personnes auditionnées par la CNCDH, les établissements scolaires ne sont pourtant pas préservés de ces violences.

Source : http://www.cncdh.fr/sites/default/files/14.06.26_avis_sur_les_violences_et_discriminations_commises_a_raison_de_lorientation_sexuelle_et_de_lidentite_de_genre_0.pdf

b. Au Québec

Un rapport d'évaluation réalisé au Québec par Michel Dorais et David Risse indique que 238 des 1 383 élèves interrogés en 2002-2003, soit presque 15 % de l'échantillon, ont déclaré avoir été victimes de harcèlement de la part d'autres élèves qui les croyaient homosexuels : Rapport d'évaluation du programme de sensibilisation sur l'homosexualité et l'homophobie dans les écoles secondaires mené par le GRIS de Chaudière-Appalaches.

Source : <https://blogs.mediapart.fr/daniel-borrillo/blog/160414/l-homophobie-mieux-la-definir-pour-mieux-la-combattre> (consulté en février 2017).



Document 7 : L'homosexualité, un stigmaté invisible

Définition

Le « stigmaté » était historiquement une « marque faite au fer rouge sur l'épaule des galériens, des voleurs ».

1. C'est un « signe apparent de quelque chose de pénible, d'accablant ou d'avilissant. »

2 Dans son ouvrage, Goffman distingue trois types de stigmatés : les monstruosité du corps, les tares du caractère et les stigmatés tribaux (nationalité, religion). Les monstruosité du corps font références aux infirmités et apparences physiques hors normes (obésité, anorexie, petite taille, etc.). Parmi les tares du caractère, Goffman cite le manque de volonté, les passions irrépessibles, les croyances égarées. Aujourd'hui, nous parlerons davantage de dépression, troubles addictifs et troubles psychiques.

Selon le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, la stigmatisation est définie comme une « accusation sévère et publique, flétrissure morale portée à l'encontre d'une personne, de ses actes, de sa conduite. »

3 Ce terme est aujourd'hui couramment employé lorsqu'on évoque la discrimination d'un groupe social (personnes handicapées, malades, homosexuelles,...).

Identité sociale réelle et virtuelle

Le stigmaté se construit à travers ce que Goffman nomme l'identité sociale virtuelle. Ce sont les caractéristiques que nous prêtons à une catégorie de personnes (par exemple : les « chômeurs »). L'identité sociale réelle, quant à elle, correspond au véritable profil de la personne. C'est lorsque l'écart entre identité sociale réelle et identité sociale virtuelle devient significatif qu'on peut parler de stigmatisation. Par exemple, le chômeur peut être vu comme paresseux, profitant du système, alors qu'en réalité il n'a qu'un seul désir : retrouver du travail.

Selon Goffman, le stigmaté se définit en termes de relations et non d'attributs. Ce ne sont pas les caractéristiques de la personne, mais nos attitudes, qui vont créer le stigmaté. Le stigmaté est donc un produit social, lié aux interactions entre différents groupes. « Le normal et le stigmaté ne sont pas des personnes, mais des points de vue. »

4 Toute personne est susceptible de se retrouver stigmatée dans certaines circonstances données.

Les stratégies pour éviter la stigmatisation

Goffman distingue entre stigmatés visibles et invisibles. Lorsque le stigmaté est invisible, l'individu va essayer de le dissimuler pour ne pas être discrédité. Il va ainsi déployer une stratégie de faux-semblant pour ne pas révéler son stigmaté.

Source : <https://scribium.com/marc-oeynhausen/la-stigmatisation-selon-goffman> (consulté en février 2017)



Document 8 : Une comparaison entre judaïsme et homosexualité

[Le judaïsme] est transmis par les parents aux enfants et, avec ses préceptes moraux, il a légué de génération en génération toute une sagesse politique puisée dans des siècles d'oppression et de persécution (...). Il a su encore offrir, du moins aux membres de la communauté, le réconfort d'une solidarité face à l'oppression. (...) La plupart des homosexuels ne sont pas issus de familles d'homosexuels. Ils subissent une oppression dirigée contre chacun d'eux isolément, sans bénéficier des conseils ni même souvent du soutien affectif de leurs parents et amis.

Source : John Boswell, *Christianisme, tolérance sociale et homosexualité*, Gallimard 1985 (version française)